



## **FAUX, il n'y a pas de mesure salariale 183 euros pour les exclus du Ségur !**

Les employeurs du secteur (AXESS) et la CFDT communiquent sur une mesure salariale qui compenserait enfin les 183 euros nets mensuels dont sont privés les exclus du Ségur depuis avril 2022.

### **C'est faux :**

- Les propositions employeurs ne sont pas à la hauteur de 183 euros puisqu'elles se substituent aux primes existantes (majoration internat, prime décentralisée ...Etc.).
- Par ailleurs, le Ségur n'est absolument pas sécurisé dans le salaire minimum de branche, car, avec l'inflation, le SMIC dépassera rapidement ce qui est présenté aujourd'hui par les employeurs comme une grande avancée.
- Les propositions employeurs sont conditionnées à l'acceptation des différents financeurs (ARS, Conseil départemental, Dreets ...).
- ET surtout, les mesures salariales ne s'appliqueraient qu'après conclusion d'un éventuel accord sur les classifications d'une hypothétique convention collective unique !

CGT, FO et SUD dénoncent toute tentative de passage en force.

Une fois encore c'est le chantage qui l'emporte sur la négociation. Ce n'est pas acceptable.

CGT, FO et SUD useront de leur droit d'opposition si nécessaire, et revendiquent les 183 euros pour tous, tout de suite, et sans contrepartie.

**Face à l'inflation et à la misère salariale, l'urgence est bien à l'augmentation générale des salaires. Une vraie augmentation.**

Paris, le 26 septembre 2023